

NORMALISATION DES INSTRUCTIONS NAUTIQUES

Référence: Lettre circulaire du BHI 49/1998 du 14 octobre 1998

Monsieur,

Le GT de l'OHI sur la normalisation des instructions nautiques, à l'origine établi pour les instructions nautiques papier, est inactif depuis plusieurs années.

Le nouveau mandat de ce groupe de travail a été convenu lors de la XV^e CHI (Décision 39) et il avait été décidé que le BHI rédigerait une lettre circulaire demandant aux Etats membres de bien vouloir désigner des participants au sein de ce groupe de travail

Suite à un symposium consacré aux instructions nautiques numériques organisé à St. John (Terre Neuve, Canada), du 8 au 10 octobre 1998, et compte tenu des conclusions de ce dernier (<http://www.ndi.nf.ca/dsd98/index.html>), un questionnaire demandant aux Etats membres s'ils souhaitaient participer aux travaux du GT de l'OHI sur la normalisation des instructions nautiques et désigner un représentant au sein de ce groupe de travail a été envoyé sous couvert de la lettre circulaire 49/1998. Il était également demandé aux Etats membres de préciser si leur représentant était disposé à assumer les fonctions de président ou de secrétaire du GT.

Trente-deux Etats membres ont répondu la LC 49/1998 et vous trouverez en annexe A et B un résumé des réponses reçues. Une note du SHOM présentée à la 23^e conférence de la Commission hydrographique de la mer du Nord et intitulée: "STANDARDIZATION OF NAUTICAL PUBLICATIONS", ainsi qu'un appendice au questionnaire complété par la France sont communiqués en annexe C.

La majorité des réponses des Etats membres précisait leur intention de participer au GT et proposait des candidats (trois candidats aux fonctions de président et deux aux fonctions de secrétaire du GT).

Dans leur grande majorité les réponses ont été favorables à la participation, au sein de ce groupe de travail en qualité d'observateurs, de représentants choisis des navigateurs et du secteur privé. Le BHI prendra donc les mesures nécessaires à la participation aux activités du GT d'observateurs non membres de l'OHI. La plupart des réponses étaient également favorables à ce que le groupe de travail soit placé sous l'égide de la commission CHRIS, à ce que le GT prenne en compte l'ensemble des ouvrages nautiques, (les Instructions nautiques ayant la plus grande priorité) et à ce que le GT soit rebaptisé comme suit:

GT SUR LA NORMALISATION DES PUBLICATIONS NAUTIQUES (SNPWG)

Le SNPWG constituera donc l'un des cinq GT de la CHRIS, les autres étant le TSMAD (Norme de transfert), le C&SMWG (Couleurs et signes conventionnels), le DQWG (Qualité des données) et le TAWG (Evaluation des technologies).

Il est proposé qu'une réunion préliminaire de trois jours soit organisée au BHI (Monaco) du 13 au 15 septembre 1999. Entre-temps, auront lieu par correspondance (Lettres CHRIS) les élections du Président et du Secrétaire du SNPWG.

Il est demandé aux Etats membres intéressés de bien vouloir préciser, avant **le 15 juin 1999**, si les dates proposées leur conviennent et de suggérer des points à inscrire à l'ordre du jour.

Veillez agréer Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,
Le Directeur

Contre-amiral Neil GUY

Pays	1.1 Participation Au GT ?	1.2 Candidat	1.3 Président ?	1.3 Secrétaire ?	2. Ouverture aux Etats non Membres de l'OHI	3. CHRIS ou GT Sept.	4.1 Priorité aux IN	4.2 Nouveau Nom ?
Afrique du Sud	O	CV W.M. Leith	N	N	O	GT Sept.	O	O
Allemagne	O	M. J. Melles	N	N	O	CHRIS	O	O
Argentine	O	CV R. Ecusquiza	N	N	O	CHRIS	O	O
Bahreïn	O	M. O. Gravgaard	N	N	O	CHRIS	O	O
Brésil	O	CF R. Figueira Carvalho	N	N	O	CHRIS	O	O
Canada	O	M. D. Jackson	O	N	O	CHRIS	O	N
Chili	O		N	N	O	CHRIS	O	O
Chypre	N				O	CHRIS	O	O
Cuba	O	CC I. Sosa Chango	N	N	O	CHRIS	O	O
Danemark	N				O	CHRIS	O	O
Equateur								
Espagne	O	CC M. Castro Haro	N	N	O	CHRIS	O	O
Estonie	O	M. A. Rytinen	N	N	O	CHRIS	O	O
Féd. de Russie	O	CV A. Elagin	O	O	O	CHRIS	O	O
Finlande	O		N	N	O	CHRIS	O	O
France	O	CV N. Blanluet	N	N	O	GT Sept.	O	O
Grèce	N				O	CHRIS	O	O
Inde	O	CC M. Joshi	N	N	N	GT Sept.	N	N
Islande	N		N	N	O	CHRIS	O	O
Japon	O	M. S. Noishiki	N	N	O	CHRIS	O	O
Monaco	N				O	GT Sept.	N	
Norvège	N				O	GT Sept.	N	
Oman	N				O	CHRIS	O	O
Pérou	N		N	N	O	CHRIS	O	O
Pologne	O	CC Andrej Kowalski	N	N	O	GT Sept.	O	O
Portugal	N				O	CHRIS	O	O
Rép. de Corée	O	M. Choi	O	O	O	CHRIS	O	O
RU	O	CC R.J. Lowndes	N	N	O	CHRIS	O	O
Suède	N				O	CHRIS	O	O
Thaïlande	N				O	CHRIS	O	N
USA - NIMA	O	M. R.G. White	N	N	O	CHRIS	N	N
USA - NOAA	O	M. O. E. Stembel	N	N	O	CHRIS	O	O
Yougoslavie	N				O	GT Sept.	O	O
	O = 20		O = 3	O = 2	O = 31	CHRIS = 25	O = 28	O = 26
	N = 12		N = 18	N = 20	N = 1	GT Sept. = 7	N = 4	N = 4

Réponses à la question 1.3. Si vous souhaitez participer aux travaux du GT, votre représentant serait-il disposé à assumer les fonctions de Président/ Secrétaire ?	Réponses à la question 2. Etes-vous favorable à l'élargissement de la composition du GT à des représentants choisis de la communauté des navigateurs et du secteur privé, en qualité d'observateurs ?	Réponses à la question 3. Pensez-vous que le GT devrait être placé sous l'égide de la Commission CHRIS, ou bien qu'il devrait rester un GT de l'OHI indépendant ?
Argentine Nous ne considérons pas qu'il convienne d'accepter des postes de responsabilité car il est impossible d'assurer l'assistance continue du personnel désigné.	Nous approuvons l'élargissement du GT aux représentants de la communauté maritime (navigateurs, pilotes, etc..) qui pourront faire d'utiles suggestions, mais nous désapprouvons l'inclusion de sociétés gouvernementales ou privées, afin d'éviter toute incidence commerciale sur les décisions du GT.	Nous pensons qu'il serait utile de placer le GT sous l'égide de la CHRIS de l'OHI, en raison de l'interaction entre les deux.
Brésil Le représentant travaillera seulement par correspondance.	Les représentants des navigateurs et du secteur privé seront de précieux collaborateurs pour la mise au point de conseils ou de spécifications destinés aux instructions nautiques numériques.	Il semble raisonnable de placer le groupe de travail sous l'égide de la CHRIS de l'OHI.
Chili Manque de personnel disponible.	Considère importante et nécessaire la participation active des utilisateurs finals en qualité d'observateurs lors de l'élaboration définitive des propositions.	Nous pensons que, non seulement les travaux seraient plus efficaces, mais encore que cela irait dans le sens de la décision No. 39 de la XV ^e CHI laquelle recommandait que ce GT soit étroitement associé à la CHRIS.
Finlande		La Finlande propose d'organiser les travaux de normalisation de toutes les publications nautiques de manière plus efficace, le principe fondamental étant que l'OHI ne s'occupe que des questions relevant de sa compétence et que les autres questions techniques soient étudiées par d'autres organes de normalisation. Un groupe d'experts techniques devrait être établi dans le cadre de la CHRIS et les travaux répartis entre la CHRIS et ses groupes de travail. Le financement pouvant être organisé soit en donnant la priorité aux tâches du BHI soit par financement direct des Etats membres. <i>Note du BHI: Cette question a été soumise à la CHRIS par la lettre CHRIS 2/1999.</i>
France Voir la lettre No. 136 SHOM/EG/NP du mois de janvier 1999 (Appendice C).	Voir appendice C.	Voir appendice C.
Inde Nous souhaitons participer au GT en qualité de membre seulement.	Le groupe de travail peut rechercher l'opinion d'experts du secteur privé sans les faire participer au GT.	A l'origine, le GT devrait uniquement se concentrer sur les IN. Par la suite, d'autres publications nautiques pourront être incluses.
Japon	La nouvelle commission sur les marées travaillant également sur les tableaux de marées, ce groupe de travail devrait se tenir en étroite relation avec la Commission de l'OHI sur les marées.	Considérant que ce GT doit travailler en liaison étroite avec le GT du TSMAD, recommande que le groupe soit placé sous l'égide de la CHRIS.
Norvège	En nombre très limité.	Dans tous les cas, le GT devrait travailler en relation étroite avec la CHRIS et dépendre directement du BHI.
Pérou	Approuve les recommandations du Symposium international sur les instructions nautiques en ce qui concerne la prise en compte de l'avis des utilisateurs finals du produit.	En raison des relations étroites qui existent avec l'ECDIS, le GT devrait être placé sous l'égide de la CHRIS de l'OHI.
Afrique du Sud	Suggère d'élargir la composition aux navigateurs professionnels (Associations de navigateurs, Trinity House, associations de pilotes, et représentants de yacht club).	La CHRIS est un très important GT regroupant un nombreux personnel technique. Le président doit assurer la liaison avec la CHRIS.
Espagne	Ils pourraient conseiller les Services hydrographiques sur les formats et les contenus les plus adéquats.	Cela devrait principalement concerner la normalisation des instructions nautiques devant être exploitées dans les systèmes ECDIS.
Thaïlande	Cela permettrait de confronter les points de vue des divers utilisateurs.	Le GT devrait être placé sous l'égide de la CHRIS étant donné que les instructions nautiques numériques doivent être compatibles avec les ECDIS et conformes à la norme de transfert S-57 de l'OHI.
U.S.A - NOAA U.S.A - NIMA	Leur participation devrait être encouragée. La réunion initiale ne devrait être ouverte qu'aux seuls Etats membres. C'est seulement après que le GT ait décidé de ses orientations ou de son approche que le secteur privé devrait être invité à participer.	Etant donné que les instructions nautiques seront vraisemblablement associées aux cartes électroniques, le GT devrait être placé sous l'égide de la CHRIS.
Rép. de Yougoslavie		Dans le cas où toutes les publications nautiques sont concernées, mais en liaison étroite avec la CHRIS.

NSHC
23rd Conference
September 1998

Item B6
Explanatory Note
FRANCE

STANDARDIZATION OF NAUTICAL PUBLICATIONS

1. BACKGROUND

Regulation 9 of the draft revised chapter V of the SOLAS Convention defines hydrographic services to be provided by hydrographic offices. They include preparing and issuing official nautical charts, sailing directions, list of lights, tide tables, and other official nautical publications. Table 1 indicate the status of nautical publications issued by NSHC Members. Since March 1, 1998, UK is the only Commission Member which offers a worldwide coverage in the four domains of sailing directions, list of lights, list of radio signals, and tide tables.

Technical Resolution A 3.4 as adopted by the 15th International Hydrographic Conference (IHC) notes that “*Hydrographic Offices should avoid creating products where another Hydrographic Office has charting responsibility for the waters concerned*” and that they “*should cooperate to meet the needs of their customers by ensuring appropriate availability of adequate and up-to-date products*” (Decision No 12). While continuous progress has been made in that direction regarding nautical charts (INT Regulations and Schemes, Chart Specifications of the IHO, WEND principles), little has been done about nautical publications.

This note reviews the situation of lists of lights, lists of radiosignals, and sailing directions and discusses potential ways to optimize and rationalize their production and updating.

Recalling that Conclusion No 72 of the 22nd NSHC tasked the Tidal Working Group “*to investigate, in conjunction with the IHO TWG, the potential for efficient dissemination of official tidal data (e. g. on the Internet)*”, the situation of tide tables is not discussed here.

2. LISTS OF LIGHTS

A draft standard for the contents of the lists of lights was prepared by the NSHC (Conclusion No 58). It was finalized at the IHO level in 1995 and formally endorsed by the 15th IHC (Decision No 40). France intends to implement the IHO standard with the next edition of volume DD (Western Mediterranean) by the end of 1998. Based on the IHO standard, an INT collection of list of lights could be envisioned along the same principles as the INT chart portfolio. More specifically the following steps could be considered:

- definition of the contents, design and adoption of a common structure and format for a light database (based on the IHO standard and on IHO Special Publication S-57),
- identification of the sources of information,
- definition of procedures for constituting and maintaining the database (distributed database versus centralized database),
- definition of an INT collection of lists of lights and identification of the potential producers (including provision of updates) and printers,

-
- analysis of the requirements for INT digital products which could complement the information included in ENCs,
- definition of the production process for INT digital products if required.

IALA could be associated to the process if appropriate.

3. LISTS OF RADIO SIGNALS

Although no standardization has been considered so far, those publications are very well structured and mainly contain codified information. The updating of these documents is very cumbersome in the paper version for both HOs and users and much could be gained through a coordinated approach. This could be implemented through the following steps:

- review of existing publications,
- review of existing IHO Technical Resolutions (see Publication M-3, Chapter E)
- design and adoption of a common structure and format for a radio signal database,
- identification of the sources of information,
- definition of procedures for constituting and maintaining the database (distributed database versus centralized database),
- definition of an INT collection of lists of radio signals and identification of the potential producers (including provision of updates) and printers,
- analysis of the requirements for INT digital products which could complement the information included in ENCs,
- definition of the production process for INT digital products if required.

ITU could be associated to the process if appropriate.

4. SAILING DIRECTIONS

The issue of the standardization of sailing directions (SD) was discussed during the 18th NSHC Conference based on a paper tabled by France. Following Conclusion No 60 of the NSHC, the IHB tabled a proposal at the 14th IHC and the formation of a working group was decided to review the issue (Decision No 30). Little progress was then made and in its report to the 15th IHC, the WG recommended its continuance but directed towards digital publications and the sharing of ideas concerning research and development (see document CONF.15/N/02). The Conference decided that the WG should continue with the following objective: “*develop guidelines for the preparation of Sailing Directions in digital format, compatible with ECDIS*”. The WG should keep close liaison with CHRIS (Decision No 39).

It is recognized that SD standardization is difficult because local users need local and detailed publications while international shipping has different needs. Although different contents and presentation (including language) and different production arrangements (involving or not the private sector) are acceptable to meet national requirements with “local SDs”, there may be some merit in coordinating the production of a collection of “INT SDs”. Such a collection should not be based solely on the compilation of local SDs.

The following approach is suggested, in parallel with the work of the IHO WG:

- review of international shipping requirements for SDs (in digital or paper form),
- review of existing publications intended for international shipping,
- review of existing IHO Technical Resolutions (see Publication M-3, Chapter C)

- identification of the sources of information,
- definition of specifications for INT SDs (content, geographical coverage),
- identification of the potential producers (including dissemination of updates) and printers,
- definition of the production process for INT SDs.

5. PROPOSAL

Noting that the NSHC has always played a precursor role within the IHO, it is suggested to set up a NSHC Working Group to progress the issue. Preliminary draft terms of reference are attached in the annex, to be considered by the Conference.

Table 1
Status of nautical publications produced by NSHC Members

<i>Country</i>	<i>Sailing Directions</i>	<i>Lists of Lights</i>	<i>Lists of Radio Signals</i>	<i>Notes</i>
Belgium	None	National	None	
Denmark	National	National	None	
France	International (partial)	International (worldwide)	International (worldwide)	(1)
Germany	International (partial)	International (partial)	International (partial)	(2)
Iceland	None	National	None	
Netherlands	National	National	None	
Norway	National	National	None	
Sweden	National	National	None	
United Kingdom	International (worldwide)	International (worldwide)	International (worldwide)	

Notes :

- (1) The French SD collection was worldwide until 1st March 1998 with 48 volumes. 9 SDs (Northern Atlantic) were withdrawn on 1st March 1998. 17 SDs (North and South America - except the West Indies- and the Pacific Ocean - except French Polynesia and New Caledonia - will be withdrawn on 1st March 1999.
- (2) German SDs cover Europe, Northern Africa and the Mediterranean Sea. German Lists of Lights cover the Eastern North Sea and the Baltic Sea.

Annex to Explanatory Note by France – Item B6

NSHC Working Group on Nautical Publications Preliminary draft terms of reference

The North Sea Hydrographic Commission during its 23rd Conference in Brugge, September 1998.

Noting IHO Technical Resolution A 3.4 on arrangements for the exchange and reproduction of nautical products (Decision No 12 of the 15th International Hydrographic Conference),

Considering the requirement of Regulation 9 of the Draft Revised Chapter V of the SOLAS Convention (IHO Circular Letter No 7/1998 of 9 February 1998),

Resolved to set up a Working Group on Nautical Publications with the following objectives:

- to review the requirements of international shipping for nautical paper and digital publications in the NSHC area,
- to review the existing publications intended for international shipping in the NSHC area,
- to review the existing IHO Technical Resolutions,
- to identify the sources of information within the NSHC area,
- to study specifications and procedures for constituting and maintaining databases covering the NSHC area when appropriate,
- to study draft specifications for INT nautical publications (Lists of Lights, Lists of Radio Signals, Sailing Directions),
- to study possible arrangements for the elaboration, production, distribution and updating of INT nautical publications,
- to prepare proposals for possible extensions to areas outside the NSHC.

The Working Group should work mainly by correspondence and should keep close liaison with the IHO Committee on Hydrographic Requirements for Information Systems as well as with the IHO Working Group on Standardization of Sailing Directions.

The Working Group shall report to the 24th NSHC Conference.

Appendice au questionnaire complété par la France

Composition

L'élargissement de la composition du groupe aux navigateurs, principaux destinataires des produits, et aux industriels, maillons essentiels entre les services hydrographiques (SH) et les utilisateurs pour les produits numériques destinés à alimenter des systèmes d'information, est indispensable afin d'étendre la réflexion à l'ensemble de la chaîne allant du SH à l'utilisateur et de mieux ajuster les nouveaux produits aux besoins réels et aux technologies disponibles ou envisageables.

Il convient néanmoins d'être prudent dans la sélection des participants du secteur privé pour éviter les risques de concurrence déloyale. Le SHOM suggère donc soit de solliciter des instances représentatives (syndicats professionnels) soit de limiter l'accès des industriels à des forums ouverts ou à des sous groupes techniques sur des questions spécifiques.

Statut

La normalisation des ouvrages nautiques comporte deux aspects :

- la rationalisation du découpage géographique des zones de responsabilité des producteurs « primaires » permettant la constitution d'une collection INT selon des principes analogues à ceux adoptés pour les schémas cartographiques papier INT et électronique WEND ;
- l'élaboration de spécifications relatives aux formats et aux contenus.

Le SHOM n'est pas certain que la commission CHRIS soit compétente pour ces deux aspects, même si on se limite aux seuls produits numériques. Il est donc suggéré de créer une instance spécifique en l'invitant à délimiter plus précisément les questions susceptibles d'être examinées par la commission CHRIS, ou l'un de ses groupes de travail, et celles qui nécessitent une réflexion distincte.

Objectifs

L'objectif à long terme doit être de traiter l'ensemble des publications nautiques mais il convient de fixer des priorités pour éviter la dispersion des efforts et mettre au point un plan d'action réaliste. Il faut noter que le concept d'instructions nautiques est bien plus complexe que celui des autres ouvrages nautiques. Les livres des feux, ouvrages de radiosignaux et annuaires de marée ont une structure de liste suffisamment simple pour permettre d'envisager assez facilement leur intégration à moyen terme, sous forme de MIO (maritime information objects) ou couches additionnelles, dans des ENC « enrichis ». En l'absence d'une standardisation des ouvrages papier aussi avancée que celle des cartes papier, on peut craindre que l'élaboration de spécifications d'IN numériques ne soit très laborieuse, compte tenu des précédents des publications S-52 et S-57. Le temps nécessaire à la mise au point des spécifications de l'OHI pour les livres des feux papier n'incite pas non plus à l'optimisme.

Comme beaucoup de SH, le SHOM est confronté à des restrictions de moyens budgétaires et de personnel qui imposent en premier lieu de limiter les duplications inutiles entre SH. Seule une rationalisation des zones couvertes par les publications originales des principaux SH, indépendamment du support (papier ou électronique) ou de la langue originale (anglais « international » ou langue nationale), permettrait de dégager du potentiel susceptible d'être consacré à des études de nouveaux produits mieux adaptés aux besoins de la navigation moderne. Le SHOM réitère donc son souhait que cette rationalisation soit traitée en priorité, dans un esprit pragmatique cohérent avec les principes de la résolution technique A 3.4.

Le SHOM signale enfin que l'abréviation française correspondant à SD (Sailing Directions) est IN (Instructions nautiques).
